

*République française*  
*Département de l'Isère*  
**COMMUNE DE SAINT-AREY**

---

**Séance du mardi 01 avril 2025**

Date de la convocation : 22/03/2025

**Membres en exercice : 7**      *L'an deux mille vingt-cinq et le premier avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Anne STUTZ,*

**Présents : 5**

**Votants : 6**

**Présents :** Anne STUTZ, Caroline CASTILLON, Guy BACCOLI, Mathieu BONDZAZ, Bernard GLUSZYK

**Représentés :** Claire MEGIAS

**Excusés :** Gérard JULIEN

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Guy BACCOLI

---

**DE\_2025\_011 - Objet : Motion soutien offre santé CAN-Filieris**

*9.4:Voeux et motions*

Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CANSSM-Filieris, dont le devenir est l'objet de discussions nationales avec la CNAM sous l'égide du gouvernement et de sa Ministre du Travail, de la Santé des Solidarités et des Familles, Considérant l'apport considérable de l'offre de santé de la CANSSM-Filieris sur notre territoire en termes d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales en faveur de la prise en charge solidaire de nos populations, notamment les plus fragilisées,

Le Conseil Municipal de Saint-Arey

**DEMANDE** solennellement que le gouvernement :

- Décide d'autoriser immédiatement une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'Etat et la CANSSM-Filiéris pour la période pluriannuelle 2025 – 2028

- Garantisse par cette COG, les moyens budgétaires de fonctionnement et d'investissements pluriannuels permettant de garantir la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé en réponse aux besoins de nos populations.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Fait à Saint Arey, le mardi 01 avril 2025

Le Maire